© Bruno Lavit

FEVRIER 2024

LA GAZETTE DU SAPPEY

Journal municipal - Le Sappey en Chartreuse

Sappey-mairie.fr

Notre site de plus en plus consulté

Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage et à donner des avis très positifs sur la communication au sein de notre commune. Nous avons pris note de plusieurs suggestions pour améliorer notre communication.

Le site internet est de plus en plus consulté, entre 100 et 200 connections par jour, avec des pics pour la consultation de la webcam les week-ends ! Il regroupe de nombreuses informations sur la **vie du village**, ses **associations**, les **services aux habitants**, le fonctionnement des **services de la commune** et des **écoles**.

Il relaie aussi des informations vous concernant lorsque que vous êtes **artisans**, **loueurs de meublés**, **restaurateurs**, **responsables d'associations**.

Pour qu'il reste efficace, il est nécessaire qu'il soit mis à jour. Merci de consulter très régulièrement les pages qui vous concernent et nous envoyer vos éventuelles corrections à **communication@sappey-mairie.fr**.

Nous avons envoyé un email en fin d'année aux artisans, aux aides à la personne et aux associations afin de mettre à jour leurs informations.
Ceux qui nous ont répondus ont un * à côté de leur nom, sur le site internet. Pour les autres, nous attendons leur retour.

Recensement de la population

Les résultats de l'enquête de 2021 envoyée par L'Insee

La population recensée au Sappey **au 1er janvier 2021 était de 1168 habitants** soit 5 personnes de plus que l'année précédente et nous étions 1157 en 2019 !

Qui est comptabilisé ?
C'est le décret 2003-485 du 5 juin 2003 qui fixe les catégories à intégrer.
La **population municipale** (1137 personnes) dont les membres ont leur résidence habituelle sur la commune et la **population comptée à part** (31 personnes) dont les membres ont leur résidence familiale dans notre commune et qui vivent au sein d'une communauté dans une autre commune (casernes, établissement religieux...) ainsi que les majeurs âgés de moins de 25 ans qui font leurs études.

Édito

De nombreux projets en perspective cette année :
D'abord la reconstruction de la mairie, dont nous cherchons à améliorer le confort énergétique et les volumes.
D'autre part, deux études sont lancées dans un but de réduction de nos factures d'électricité et de chauffage.
Une première étude pour relier la chaufferie du groupe scolaire à l'école maternelle et à la salle des fêtes. Trois pôles et une chaudière.
Une deuxième étude, confiée à l'ALEC (agence locale d'économie d'énergie) porte sur l'installation de panneaux solaires à l'école élémentaire, plein sud dans la cour du bâtiment.
Cette option aurait l'avantage supplémentaire d'apporter un peu d'ombre à cette façade très exposée.

Nous vous rappelons que nous sommes présents les samedis matins si vous avez des questions.

Sylvain Seurat,
1er adjoint.

L'agenda

1er février
- Conférence harcèlement et cyber harcèlement - 19h30 - restaurant scolaire

2 février
- Chandeleur

3 février au 5 mars
- Exposition Printemps Inuit à la bibliothèque

5 février
- Réunion Sappeyt'ille à 19h à la Jacobine

8 février
- 20h30 : Conseil municipal (restaurant scolaire)

Retrouvez l'agenda en ligne sur www.sappey-mairie.fr

BLOG

Restez informé en direct !
Vous souhaitez être informé(e) en direct des événements, informations, actualités dans notre village ? Pensez à vous abonner au blog www.lesappeyenchartreuse.fr

Elaguer c'est la sécurité
Grenoble Alpes Métropole

À la sortie de l'hiver, la nature s'apprête à renaître. C'est la bonne période pour tailler buissons, arbres et autres végétaux, en particulier ceux pouvant empiéter sur le domaine public.
Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est une obligation réglementaire, comme le stipule l'article 9.4 du Règlement intercommunal de collecte de Grenoble Alpes Métropole :
« La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation. [...] En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée. »

Plus d'information sur
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts

Repas de Noël des ainés
Offert par la mairie et servi par le CCAS

Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée au restaurant scolaire le 6 janvier pour midi autour d'un repas confectionné par le restaurant "La Grange". Les membres du CCAS ont servi les repas. Les élèves de la classe de CM2 de Céline Penod-Nicod ont interprété des chants de Noël, un moment intergénérationnel émouvant. Un grand merci à eux !

Jules Lapierre champion du monde
Il remporte la Mass start à Val di Fiemme (Italie)

Jules Lapierre qui habite en alternance entre le Sappey et Sarcenas, vient de remporter l'épreuve de l'une des étapes de coupe du monde : la fameuse montée de l'Alpe Cermis. Les entrainements sur la montée du Charmant Som auront peut-être semé des graines de champion !

Un petit mot de Jules pour la gazette le lendemain de sa victoire : "*C'est un moment incroyable dans ma vie de sportif, je savoure ces instants ! C'était extrêmement difficile mais la récompense est belle !*"
Bravo Jules pour cette victoire et merci de nous avoir fait vibré. Un beau champion, humain, humble et disponible, comme on les aime en Chartreuse !

Transformer sa résidence secondaire
En meublé de tourisme

Vous souhaiter transformer votre résidence secondaire en meublé de tourisme ?

Qu'est-ce qu'un meublé de tourisme ?
Le meublé de tourisme est un hébergement individuel de type villa, appartement ou studio meublé proposé à la location. Il doit notamment comporter les équipements suivants :

- Meubles
- Literie
- Gazinière ou plaques chauffantes
- Réfrigérateur
- Ustensiles de cuisine

Quelle démarche a effectuer auprès des impôts ?
Vous devez demander votre inscription au répertoire Sirène de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Cette formalité est gratuite.
Vous devez réaliser cette formalité sur le site internet du guichet des formalités des entreprises.
Quelle démarche auprès de la Mairie ?
Vous devez effectuer une déclaration en remplissant le Cerfa 14004-04 avant de le remettre à l'accueil.
Demander le classement de votre meublé.
Vous pouvez demander le classement de votre meublé de tourisme à l'organisme évaluateur accrédité ou agréé de votre choix (figurant sur les listes du site internet d'Atout France).

Les Conseils municipaux
Compte rendus, délibérés et vidéos des conseils

Savez-vous que vous pouvez retrouver les comptes-rendus et les vidéos des conseils municipaux sur le site internet de la Mairie ?
Pour cela, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la commune www.sappey-mairie.fr dans la rubrique MAIRIE, Le fonctionnement de la commune, les comptes-rendus des conseils municipaux.

Festival Sappey'tille
Accueillez un spectacle chez vous !

Sappey'tille 2023

Participez au festival « Sappey'tille » en accueillant un spectacle chez vous !

Les festivités débuteront le 1er juin ! Spectacles et concerts, certains orientés transition écologique, seront l'occasion de se rencontrer dans les jardins, les granges, en forêt, ou le vendredi après le marché, jusqu'au 14 juillet.

12 soirées environ sont à construire ensemble. Alors réunissons-nous entre voisins, comme sur les fenêtres de l'avent et, si vous souhaitez proposer ou accueillir un spectacle dans votre hameau, réservez une date, avant le dimanche 17 mars.
=> **Réunion d'infos lundi 05/02 à 19h (Jacobine)**

Raconte-moi le Sappey !

CRÉATION DE LA LYRE DE CHAMECHAUDE

Nous avons retrouvé le règlement plutôt rigoriste de La Lyre de Chamechaude. Déclarée en 1893, cette société est une ancêtre de notre Association Culture et Loisirs !

Article 1

Il est fondé au Sappey une société de chant qui prend le titre de Lyre de Chamechaude. Elle a pour but de perfectionner l'instruction musicale des jeunes gens qui en feront partie.

Article 2

Pour être reçu membre de la société, chaque candidat aura a subir une épreuve devant les membres du comité. La cotisation de chaque membre sera de douze francs par an.

Article 3

La société sera administrée par un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un directeur, d'un trésorier, d'un secrétaire, d'un archiviste et de trois commissaires. Ils seront élus pour un an à la majorité absolue et seront rééligibles.

Article 4

Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions de la société.

Article 5

Les mineurs ne pourront faire partie de la société qu'avec le consentement écrit de leurs parents ou tuteurs.

Article 6

Le costume devra différer complètement de la tenue adoptée par les armées de terre et de mer, et les distinctions ne devront en rien ressembler aux décorations nationales ou étrangères ni aux médailles d'honneur.

Article 7

En cas de dissolution de la société, son actif sera versé à la Caisse de secours mutuel

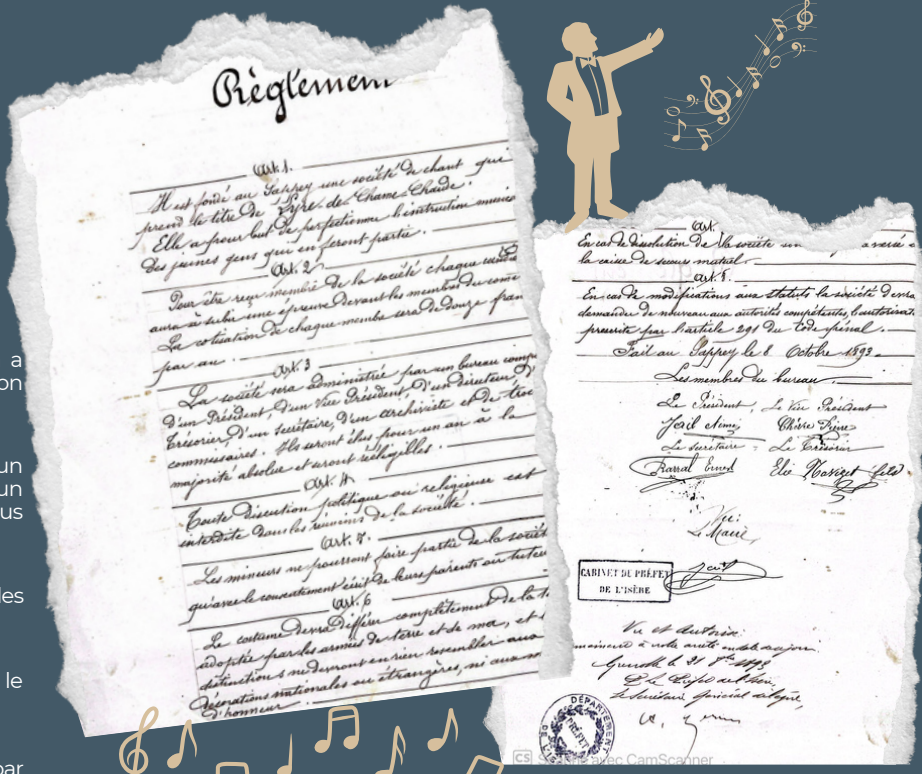
Règlement

art. 1.
Il est fondé au Sappey une société de chant qui prend le titre de Lyre de Chamechaude. Elle a pour but de perfectionner l'instruction musicale des jeunes gens qui en feront partie.

art. 2
Pour être reçu membre de la société chaque candidat aura à subir une épreuve devant les membres du comité. La cotisation de chaque membre sera de douze francs par an.

art. 3
La société sera administrée par un bureau composé d'un Président, d'un Vice Président, d'un Directeur, d'un Trésorier, d'un Secrétaire, d'un Archiviste et de trois commissaires. Ils seront élus pour un an à la majorité absolue et seront rééligibles.

art. 4
Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions de la société.

art. 5.
Les mineurs ne pourront faire partie de la société qu'avec le consentement écrit de leurs parents ou tuteurs.

art. 6
Le costume devra différer complètement de la tenue adoptée par les armées de terre et de mer, et les distinctions ne devront en rien ressembler aux décorations nationales ou étrangères ni aux médailles d'honneur.

art. 7
En cas de dissolution de la société son actif sera versé à la caisse de secours mutuel.

art. 8
En cas de modifications aux statuts la société devra demander de nouveau aux autorités compétentes, l'autorisation prescrite par l'article 291 du Code pénal.

Fait au Sappey le 8 Octobre 1893

Les membres du bureau

Le Président, Le Vice Président
Joseph Simon, Marius Pinu
Le Secrétaire, Le Trésorier
Barral Lionel, Eli Marcet (fils)

CABINET DU PRÉFET DE L'ISÈRE

Vu et destinée
Grenoble le 31 8bre 1893
Le Chef de bureau,
Le Conseiller général délégué,

Article 8

En cas de modification aux statuts , la société devra demander de nouveau aux autorités compétentes, l'autorisation prescrite par l'article 291 du code pénal.

Fait au Sappey le 8 octobre 1893

ZFE : de nouvelles restrictions

La Zone à Faibles Émissions (ZFE) mise en place sur la Métropole de Grenoble franchit une nouvelle étape avec l'interdiction de circulation des véhicules classés Crit'Air 4 (véhicules diesel immatriculés entre 2001 et 2005).

La vignette Crit'Air est obligatoire pour tout véhicule motorisé (voiture, utilitaire, camion, scooter...) circulant dans la ZFE. Pensez à la commander dès maintenant.

Réfection de la mairie

Etat d'avancement du dossier

Un groupe de travail composé de trois élus : le maire, le premier adjoint et l'adjoint à l'urbanisme, de plusieurs agents : la directrice des services, la chargée de l'urbanisme et agents des services techniques ainsi qu'un représentant de la Bonne Fabrique : Pierre-Hervé Thivoyon, se réunit tous les 15 jours pour avancer sur le projet.

Trois architectes les accompagnent :

- Gilles Vallier de l'Atelier architecture VG, spécialiste de la réhabilitation,
- Alain Grobe d'Alter Ego, également expert en assurance,
- Antoine Pinchart de PAMS Architecture.

Ils se sont regroupés à trois pour gérer la maîtrise d'œuvre de la reconstruction de la mairie.

Les premières esquisses vont bientôt être présentées.

Les élus sont à votre disposition tous les samedis matin à partir de 10h pour en discuter.

Cloisonnement de la mairie provisoire

Réagencement de l'espace

Pour permettre aux services municipaux de travailler dans de meilleures conditions et respecter la confidentialité en attendant la fin des travaux, les locaux provisoires ont été cloisonnés. Pour cela nous avons fait appel à deux entreprises sappeyardes : Team élec et Nicolas Caldara. Une partie de cet espace devrait accueillir, après la reconstruction de la mairie, le Syndicat d'initiative qui sera déplacé pour l'occasion.

Réparation de l'Eglise

Fissure sous l'arc

Une fissure sous l'arc dans notre église nécessite des réparations d'urgence. C'est l'entreprise Annequin maçonnerie et patrimoine qui réalisera les travaux de réparation pour un montant de 10 120 €. Nous recherchons des aides et subvention pour couvrir ces frais.

AOC Bois de Chartreuse

Du bois de chartreuse sous la tour eiffel

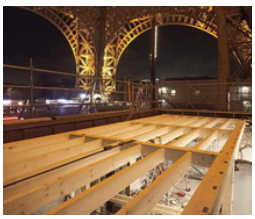

Un chantier assez particulier met en avant l'AOC Bois de Chartreuse provenant des forêts de l'Isère et de la Savoie réunies sur le massif de la Chartreuse pour refaire la charpente de bureaux et boutiques au pied de la Tour Eiffel. Le chantier a commencé en décembre à l'initiative de la Scierie de Chartreuse et de l'entreprise de charpente couverture Chardon et frères (St Pierre d'Entremont)

Permis de conduire du nouveau !

Modifications à venir concernant le permis de conduire dès 2024

- Le permis de conduire numérique sera disponible à travers l'application France Identité.
- En cas d'interception sur la route, la conformité du permis dématérialisé pourra être confirmée grâce à un dispositif de lecture NFC, lui octroyant ainsi une validité juridique équivalente à celle du permis en format papier.
- L'extension de la dématérialisation concerne aussi les certificats d'assurance, rendant les vérifications plus aisées lors des contrôles routiers.
- À compter de 2024, l'obtention du permis de conduire sera possible dès l'âge de 17 ans.

Retrouvez toutes les informations en détail sur notre site internet https://www.sappey-mairie.fr/permisdeconduire/ dans Mairie, Vos démarches !

La caserne des pompiers

Le Bilan annuel 2023

La caserne des pompiers du Sappey en 2023 :

- 64 interventions ont été réalisées, principalement réparties sur son secteur et les communes limitrophes. Ils ont également été appelés en renfort après le passage d'une tempête en juin à Echirolles et pour un feu de forêt en août à Gillonnay (environ 100 pompiers mobilisés).
- Départ du lieutenant Christian JAIL, engagé depuis 30 ans et chef de caserne depuis 2009. L'adjudant-chef Mathieu SAVOYAT le remplace depuis le mois de mars.

Au 31 décembre 2023, la caserne comptait 14 agents, tous volontaires (contre 16 en 2022). Plus que jamais ils recherchent des volontaires. Pour toute information : pompiersdusappey@sdis38.fr

Nouveau : Auberge chez Joe et Marco

A la place de la crêperie Monsieur & Madame

La nouvelle auberge propose le menu du jour avec une entrée, un plat et un dessert à moins de 20 € ainsi que des spécialités : fondue, raclette, Welsh chartrousin, gratin des pères chartreux, jambonneau au foin.
Ils sont ouverts tous les midis sauf le lundi et le soir les vendredis et samedis. Pour réserver : 06.40.48.26.72

La mission locale a déménagé

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Mission locale Grésivaudan-Alpes-Métropole intervient sur un large territoire auprès des jeunes de 16 à 25 ans afin de leur apporter appui et accompagnement dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle.
Depuis le 3 janvier 2024, l'équipe de professionnels de la mission locale accueille les jeunes sappeyards au 3 impasse de la Chantourne à La Tronche.
Contact : accueil@mlgresivaudan.com Tél: 04.76.08.08.70

Village en Poésie

L'espérance

J'ai ancré l'espérance
Aux racines de la vie
Face aux ténèbres
J'ai dressé des clartés
Planté des flambeaux
A la lisière des nuits
Des clartés qui persistent
Des flambeaux qui se glissent
Entre ombres et barbaries
Des clartés qui renaissent

Des flambeaux qui se dressent
Sans jamais dépérir
J'enracine l'espérance
Dans le terreau du cœur
J'adopte toute l'espérance
En son esprit frondeur.

Andrée Chédid

Bon voyage "le Bousq"

Tenancier (retraité) du bar-restaurant Le Saint-Eynard

Michel est parti. Le volet du bar va rester fermer, les lumières du bar ne s'allumeront plus. On ne le verra plus au fond de son bar derrière des volutes de fumée en train de lire ou faire ses « devoirs », le terme qu'il utilisait pour ses mots croisés ou fléchés quotidiens. On ne le verra plus sur la terrasse au soleil, protégé par un chapeau de paille. Michel est parti et emmène avec lui les souvenirs de plusieurs générations.

C'est à la fin des années 70 qu'il ouvre le bar-restaurant Le Saint-Eynard avec son épouse Nicole. Il transforme rapidement ce lieu en institution chartroussine avec des apéros qui n'en finissent plus, des repas de chasse, des soupes à l'oignon au petit matin. C'est ensuite la génération suivante, dont les enfants de Michel et Nicole et ses copains, qui prend le relais. Michel a su faire de son établissement un véritable lieu de retrouvailles pour plusieurs générations. On y vient pour se retrouver entre amis, raconter les histoires du pays, prendre l'apéro, manger. Qui oubliera les moules farcies, les cuisses de grenouilles, les côtes de porc gargantuesques et le célèbre gratin, ou la tarte aux framboises comportant un nombre toujours égal de fruit ? En 2012, Michel ferme le restaurant, c'est l'heure de la retraite. Pourtant la porte reste ouverte : on s'arrête volontiers pour prendre un café ou un verre avec lui et parler de tout. C'est une figure qui s'en va, un visage de la Chartreuse et du Sappey.

Exposition temporaire à la Bibliothèque

du 3 février au 5 mars 2024

Ces images représentent des moments de la vie des habitants de Pond Inlet, un village canadien situé dans la province du Nunavut (Canada), à l'extrémité nord de l'île de Baffin. Elles ont été prises sous forme de diapositive en mai 2003, puis numérisées. Dotés d'une grande capacité d'adaptation, les Inuits ont pu survivre pendant des millénaires dans un climat plus que rude. En quelques décennies, leur société a été bouleversée par l'économie de marché.
Longtemps subventionnés par le gouvernement canadien pour abandonner le nomadisme, les Inuits comptent aujourd'hui plus de 30 % de chômeurs, soit trois fois plus que la moyenne nationale canadienne.

La vie de bureau et la chasse ne s'harmonisent pas bien et les Inuits supportent mal la sédentarisation. À ces latitudes, le climat revêt une importance particulière. À Pond Inlet, en été, vers minuit, on peut voir des enfants jouer et passer devant une peau d'ours en train de sécher : il faut compenser le terrible mois de janvier, sans soleil ! Les points de rencontre pour eux sont les mêmes que pour les adultes et les personnes âgées : l'école, la bibliothèque et l'église anglicane. L'amour de la famille et les plaisirs apportés par leur terre restent toujours ancrés dans les valeurs inuites.

Le Carnet

Informations à la discrétion des familles

Décès

Michel Bousquet le 07/01/2024

Ce journal aura coûté 331€ HT pour 650 exemplaires imprimés, merci d'envoyer vos articles (100 mots max) pour la prochaine Gazette de mars 2024 avant le 10 février 2024. Editeur : mairie du Sappey en Chartreuse - Directeur de publication : Dominique Escaron - Conception et rédaction : Margaux Cirouge, Isabelle Nury, Sylvain Seurat - Impression : Imprimerie Notre Dame, 80 rue Vaucanson 38330 Montbonnot St Martin - Ne pas jeter sur la voie publique